

Commune de FRAILLICOURT

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 3 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Catherine VICET.

Présents : Mme Catherine VICET – Mr Stéphane BERTRAND – Mme Ghislaine JUPIN – Mr Stéphane LORIETTE – Mme Laurence ANDRIOT - Mr Bernard LABART - Mme Evelyne FLEURY – Mme VERMEULEN Sarah - Mr JUMEAUX Jérémie – Mr Joël PATTYN

Absents excusés : Mr LESUR Benjamin.

Secrétaire de séance : Mme ANDRIOT Laurence

1) PROGRAMME D'ENGAGEMENT DE RENOVATION DE L'ANCIENNE ECOLE ET MAIRIE SOUS RESERVE DE L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le programme des travaux de rénovation de l'ancienne école et mairie de FRAILLICOURT qui s'élève à :

- frais d'études	34 770 € H.T	41 724 € T.T.C
- estimatif travaux	241 752 € H.T	265 927 € T.T.C
TOTAL coût opération	276 522 € H.T	307 651 € T.T.C

Subventions estimées :

- Région Climaxion	33 455 €
- Région – Aide géothermie	14 833 €
- DETR	81 447 €
- LEADER	40 000 €
- aide toiture région Grand-Est	11 250 €
- Dispositif maintien et dvpt service pop – région	19 849 €
TOTAL subventions estimées	200 834 € T.T.C

RESTE A CHARGE COMMUNE 75 688 € H.T **106 817 € T.T.C**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'engager l'opération sous réserve de l'attribution des subventions et sollicite les subventions.

Madame le Maire informe que suite au projet de rénovation de l'ancienne école, le Crédit Agricole nous propose et nous accorde 3 prêts différents pour financer l'opération.

Nous attendons une autre offre de la Banque des Territoires.

2) REGIME INDEMNITAIRE

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter les heures de travail de secrétariat en heures complémentaires à hauteur de 100 Euros par mois.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

3) ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS LEGISLATIVES

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022

Les élections auront lieu dans la salle des fêtes.

<u>HORAIRES</u>	<u>ASSESEURS</u>
8h00 – 10h30	FLEURY Evelyne – VICET Catherine - BOURLET Nathalie
10h30 -13h00	LESUR Benjamin – JUMEAUX Jérémie – VERMEULEN Sarah
13h00 – 16h00	PATTYN Joël – BERTRAND Stéphane – ANDRIOT Laurence
16h00 – 18h00	LABART Bernard – LORIETTE Stéphane – JUPIN Ghislaine

4) ORGANISATION DU 14 JUILLET 2022

Le rassemblement aura lieu à 14h00 devant la salle des fêtes.

Dépôt de gerbe de fleurs et vin d'honneur.

Tombola pour les dames à partir de 70 ans. (budget de 400 €)

Jeux et lots pour les enfants présents et participants aux jeux. (budget de 350 €)

5) FETE COMMUNALE 3 ET 4 SEPTEMBRE 2022

La fête communale aura lieu les 3 et 4 septembre 2022.

Les forains seront présents.

La disco sera assuré par CLIN Jérémie le samedi soir.

Un spectacle sosie ANNIE CORDY le dimanche après-midi.

Messe des défunts.

6) COLIS DE NOEL 2022

58 colis seront distribués pour une valeur de 30 Euros par colis.

7) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le mur de la mairie est terminé.

Panneaux de signalisation : changement des panneaux le RADOIS et voir limitation 30 km/h.

Changement des panneaux LA BRIQUETERIE et limitation 70 km/h

Demande de radar pédagogique pour analyser la vitesse.

Voir pour panneaux contrôles radars fréquents sur la rue fontaine d'ardenne.

Voir avec le Département pour autorisation des limitations de vitesse sur les départementales.

Electrification : 5 luminaires et 1 rue du cercieau à l'automne.

La lucarne de la salle des fêtes a été remplacé. Demande de devis pour peinture autour de la lucarne, le sol des la salle des fêtes et le lavoir.

Mr PATTYN Joël : Un achat de lave-vaisselle serait-il envisageable pour la salle des fêtes ?

Réponse : Le conseil Municipal approuve. La salle des fêtes serait certainement louée plus souvent. Achat à prévoir.

Le drainage dans la rue de l'église sera effectué après le 15 juin 2022.

Coupure d'eau prévue le mardi 7 juin 2022 à partir de 9h00 pour la journée ;

Une réunion du conseil municipal aura lieu en septembre concernant le projet éolien.

Mme JUPIN Ghislaine : L'eau du robinet sent beaucoup l'eau de javel ?

Réponse : Le conseil Municipal confirme. Un mail sera envoyé au SIAEP de Rocquigny pour les informer.

SEANCE LEVEE A 22h00.

Le Maire,
Catherine VICET

Les Conseillers,



C. Vicet